

ÉTABLIR ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES : CCP 2 TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Formation
éligible au
CPF



Objectifs

Être capable de gérer les déclarations fiscales.

Contenus

Programme de la formation : – Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques. – Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Validation

- CCP 2 du titre professionnel sous réserve de réussite à l'examen (mises en situation professionnelle et dossier de synthèse de pratique professionnelle). - A partir de l'obtention d'un CCP, possibilité de présenter les autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de durée de validité du titre.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Collège du Monteil
Rue Henri Pourrat
43120 - Monistrol sur Loire

Contact
Céline GIBERT
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE